

Le trait d'union

Bulletin d'information d'Asnières-sur-Oise
Asnières - Royaumont - Baillon
Avril 2018 - N°96

LE MYSTÈRE DES CHÂTEAUX

Chasse au Trésor



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire



■ Asnières & Vous (P.4-7)



Infos mairie / La question du TU / L'application mobile d'Asnières ! / Racines d'avenir : la légende du Cat Rouge / Rencontre avec Delphine d'Arrentières et Hélène Pierre / L'événement marquant : l'inauguration de la Manufacture.

■ L'AcTU des Assos' (P.8-9)



Le Marché de Noël d'Autour du Verger / La Galette du Club Senior / L'installation du panneau du Verger / L'interview de Sports et Loisirs / Le Loto de Risettes et Galipettes.

■ Affaires scolaires (P.10-11)



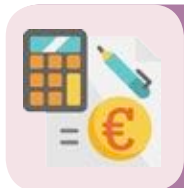
4 jours par semaine dès la rentrée... / Les résultats complets de la consultation / Nouvelle interface du Portail Famille / La classe de neige de l'école Blanche de Castille.

■ Le dossier du TU : Chasse au Trésor (P.12-17)



Le Mystère des 8 Châteaux / L'Histoire / Les Conseils d'Avant Chasse / La Carte de la Reine / La Règle de Neuf / L'Intrus de la Cômérie / La Piste du Petit Royaume / Le Secret de Toutedville / La Combinaison du Vert-Galant / Le Code des Châteaux.

■ Finances (P.18-19)



Un budget 2018 maîtrisé / Les principaux chiffres / Les investissements pour 2018.

■ L'AcTU des commissions (P.20-21)



Une nouvelle salle du conseil / Subvention pour le restaurant scolaire / Développement de la fibre / Renforcement de l'équipe du SIECCAO / Les travaux du SIABY pour l'étanchéité du lavoir / Extinction des feux / Les news de la Communauté de Communes.

■ Agenda de printemps (P.22-23)



Chez nos voisins à Chaumontel / En bref / Agenda / En images.



Germaine Ledemé
germaine.ledeme@ville-asnieres-sur-oise.fr



Paule Lamotte
paule.lamotte@ville-asnieres-sur-oise.fr



Elodie Dijoux
elodie.dijoux@ville-asnieres-sur-oise.fr



Henri Poirier
henri.poirier@ville-asnieres-sur-oise.fr

Le billet de la Rédaction

Beaucoup de nouveautés dans cette nouvelle édition. Tout d'abord, nous vous proposons un dossier central inédit avec une chasse au trésor destinée à tous les amateurs de « geocaching » et aux familles. Cette promenade ludique vous permettra de découvrir votre village sous de nouveaux angles et en vous divertissant, idéal pour tous les nouveaux arrivants à qui nous souhaitons un bon et bel emménagement de la part de toute la rédaction.

Egalement, grande nouveauté pour notre petite commune, nous vous proposons notre application mobile « Asnières-sur-Oise » téléchargeable gratuitement sur Google-Play ou AppleStore. En vous souhaitant une bonne lecture.



ÉDITORIAL DE CLAUDE KRIEGUER

Maire d'Asnières-sur-Oise

Madame, Monsieur,

Dans l'édito du Trait d'Union de janvier 2018, je vous informais que nous étions dans l'attente de la décision du Conseil Régional d'Île-de-France de subventionner la construction du nouveau restaurant du groupe scolaire Blanche de Castille à Asnières. La bonne nouvelle est arrivée le 20 mars 2018. Je remercie Valérie Péresse, Présidente de la Région, Jérôme Chartier et Stéphanie Von-Euw, Vice-Président de la Région ainsi que tous les membres de la Commission permanente qui ont soutenu et répondu favorablement à notre demande. Le financement obtenu pour le restaurant scolaire est de 508 136 €. Au total la Région versera 737 082 € à la commune incluant les autres opérations du Contrat d'Aménagement Rural (CAR) à savoir l'acquisition de deux fonciers et leur aménagement en zones de stationnement et parkings. Je remercie également le Conseil Départemental du Val d'Oise qui finance cette opération à hauteur de 104 000 €. Les travaux vont pouvoir démarrer et devraient durer 9 à 10 mois.

Requalification de la Grande Rue 5^{ème} tranche // Depuis de très nombreuses années, pour la sécurité des piétons, je réclame au Département, la création d'un trottoir allant de la rue de Gouvieux jusqu'aux trois dernières maisons au bout de la Grande Rue. Comme vous pouvez le constater, le trottoir a été construit et la réfection de la route devrait intervenir dans les jours qui viennent. Je remercie la Présidence du Conseil Départemental mais aussi le Responsable des routes d'avoir pris en compte ma demande dans le cadre de la requalification de cette route départementale en voie communale. A terme et assez logiquement, cette route devrait devenir communautaire car elle dessert Noisy-sur-Oise, certes qui se trouve dans une autre Communauté de Communes et Viarmes.

Réfection des berges de la nouvelle Thève à Baillon // Depuis de nombreuses années et à chaque hiver, la rue des Marais se transformait en rivière de glace, causée par les fuites du cours d'eau qui traverse Baillon. Le SIABY présidé par Daniel Desse, Ancien Maire de Viarmes et Vice-Président du Conseil Départemental vient de réaliser l'installation de drains au pied de la berge et a programmé ultérieurement la réfection des berges maçonnées.

Inauguration de la Manufacture sur le site Delacoste - Vulli // Le 15 mars 2018 restera une date historique dans la vie de notre commune. Après 23 années de négociations et d'études est enfin sorti un nouveau quartier d'Asnières. Cette opération de long terme permet la requalification et la dynamisation de tout un secteur, la réouverture de classes dans notre école d'Asnières, un apport de clientèle pour nos commerçants et entreprises et l'installation de 131 nouvelles familles auxquelles je souhaite la bienvenue dans notre village.

Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France // Le taux de la fiscalité additionnelle augmentera de 0,25 point en 2018. Comme vous le savez, la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France (C3PF) a fusionné avec la Communauté de Communes du Pays de France depuis le 1^{er} janvier 2017. En tant que Vice-Président de la Communauté de Communes en charge des Finances, de l'Administration Générale et des Ressources Humaines, et après analyse de la situation financière, le constat a fait ressortir que la Communauté de Communes ne dégagerait aucune marge d'autofinancement. À court terme, cela aurait conduit à ne plus pouvoir assurer les engagements en cours (Gendarmerie Communautaire, ZAC de l'ORME), et poursuivre son développement dans les investissements. En effet, la C3PF, comme bien d'autres collectivités, s'est vue imposée la reprise de nombreuses compétences jusqu'alors assurées par les communes : la Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI), la création d'un Office de Tourisme Intercommunal, la collecte et traitement des ordures ménagères. Elle s'est également substituée aux communes pour la deuxième phase de la vidéo protection (1 200 000 € TTC), l'installation de la fibre optique (1 000 000 € TTC d'investissement et 50 000 € TTC par an de frais de fonctionnement), la gestion des haltes-garderies et des crèches, les applications mobiles de l'entreprise « My Mairie » pour être encore plus efficace en terme de communication et de réactivité, la bibliothèque Communautaire et le Relais d'Assistance Maternelle (R.A.M) à Luzarches.

Le service de l'intérêt général ne se manifeste pas et ne se concrétise certainement pas en gesticulant ou en étant habité par la négation systématique ; ces résultats sont le fruits d'un travail acharné, d'un dialogue permanent avec ses réseaux constructifs, c'est aussi la volonté de construire et de faire évoluer son village pour améliorer sans cesse les conditions de vie de ses habitants.

Je vous souhaite un excellent printemps 2018 et souhaite que tout ce que vous avez planté ou planterez, vous donnera des moments et fruits de bonheur.

Claude Krieguer,
Votre Maire

C. Krieguer





MAIRIE D'ASNIÈRES-SUR-OISE

20 rue d'Aval Eau
95270 Asnières-sur-Oise
Tél. : 01 30 35 41 41
Fax : 01 30 35 45 41
www.ville-asnieres-sur-oise.fr



Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 - 12h
Mardi : 16h00 - 18h30
Mercredi : 8h30 - 12h
Jeudi : Fermeture au public
Vendredi : 8h30 - 12h
Samedi : 8h30 - 12h

Etat civil

NAISSANCES

11/12 - Gabin Deleschaux
27/12 - Jade Da Silva
29/12 - Loup Taquet
30/12 - Raphaël Da Silva Bispo
20/01 - Gabrielle Brie Salmon
22/02 - Largo Remy Da Silva
19/02 - Ambre Lecoq
19/02 - Héléna Lecoq

PARRAINAGE CIVIL

27/01 - Aden El Baze

DÉCÈS

13/12 - Alice Hardy
19/01 - Jeannine Mourin
03/02 - Marcel Dubrou

Directeur de la publication : Claude Krieguer
Rédacteur en chef : Philippe Marcot
Rédacteur en chef adjoint : Julien Hascoët
Graphisme et mise en page : Julien Hascoët
Ont contribué à ce numéro : Emma Gébleux, Armelle Levasseur, Axel Lamotte, Delphine d'Arrentières, Héléne Pierre, Thois Debray, Jacques Letellier, Paule Lamotte, Gilles Gabet, Paul Postelnicu, Elodie Kimmel, Anne-Marie Richaume, Elodie Dijoux, Paulo Sobral, l'école Blanche de Castille, les associations : Autour de l'école, Club Senior, Autour du verger, Sports et Loisirs, Risettes et Galpettes.
Photos : Julien Hascoët, Emma Gébleux, Philippe Marcot, Claude Krieguer, Elodie Kimmel, Paulo Sobral, Marielle Brochard, Hervé Windels, phototèque Mairie, pixabay, l'école Blanche de Castille, les associations : Autour de l'école, Club Senior, Autour du verger, Risettes et Galpettes. Toutes les illustrations et photos sont soumises à autorisation de reproduction / Icones réalisées par Freepik, Bebris, DinosoftLabs, Smashicons, Pixel Buddha, monkik de www.flaticon.com
Edition : Mairie d'Asnières-sur-Oise, 20 rue d'Aval Eau, 95270 Asnières-sur-Oise
Tirage : 1300 exemplaires
Impression : Imprimerie GOYAVEPRINT, Chemin de la Grille des Champs, 95820 Bruyères-sur-Oise - RCS Pontoise 805 147 907.

la question du *trait d'union*

Nous vous proposons depuis plusieurs numéros, une question et une réponse sur un sujet d'actualité de notre commune.

Pourquoi les horaires d'ouverture de la Mairie ont-ils changé ?

Vous l'avez certainement remarqué, l'accueil de la Mairie est à présent ouvert le mardi après-midi de 16h00 à 18h30 alors qu'il l'était précédemment de 16h30 à 19h00. Une mairie ouverte jusqu'en début de soirée, c'est donner l'assurance de pouvoir accéder aux services communaux au moins un jour dans la semaine pour ceux qui rentrent tard. Dans les faits, le mardi reste un jour très prisé, mais trop rarement au-delà de 18h30. Il a donc semblé plus opportun d'aménager les horaires au vu de la demande (pour rappel, la plage horaire change mais la durée totale d'ouverture de la Mairie reste inchangée). D'autre part, ces nouveaux horaires permettent aux parents de passer en Mairie avant la sortie des classes. Il est également bon de rappeler que l'accueil d'Asnières-sur-Oise est l'un des rares du secteur à être ouvert toute l'année sans interruption, en juillet et en août compris.



L'application mobile Asnières-sur-Oise !

La Commune est fière de vous présenter son application mobile sobrement intitulée « Asnières-sur-Oise ».

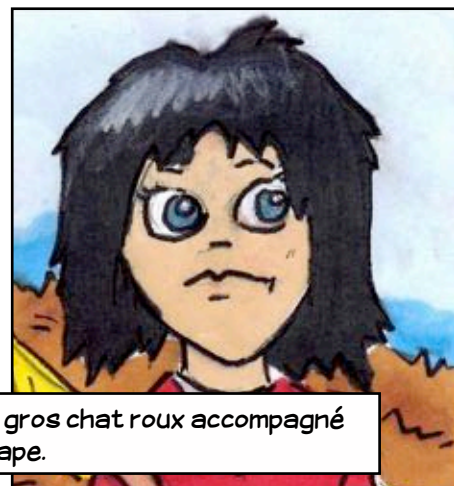
Disponible en téléchargement gratuit sur les plateformes *GooglePlay* et *AppleStore*, vous retrouverez sur l'application tous vos services communaux à portée de main : le portail famille, les menus scolaires, les infos jeunesse, des messages «pushs» d'urgences, ainsi que l'option «signalement» vous permettant d'être acteurs face aux éventuels problèmes communaux (propreté, dégradations etc...). Retrouvez également l'agenda, les contacts de la Mairie... mais aussi des photos, des vidéos et les diverses publications et annonces de votre ville. Testez-la et faites-nous vos retours à communication@ville-asnieres-sur-oise.fr.

Cet outil est entièrement financé par la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France qui a décidé de proposer une application pour chacune des 19 communes membres pour 25 000€ par an pour l'ensemble du territoire.

C'est une rubrique «Racines d'Avenir» exceptionnellement remaniée que nous vous proposons. Elle fait suite à la précédente publication de janvier sur la rue du Cat Rouge. Il se trouve qu'une habitante d'Asnières-sur-Oise, Armelle Levasseur, nous a mis sur papier une légende qui lui était contée lorsqu'elle était écolière au village. Voici cette histoire avec le texte de Mme Levasseur, mis en dessin par Axel Lamotte, membre du Conseil Municipal Jeune (CMJ).

LA LÉGENDE DU CAT ROUGE

Une très jeune fille allait tous les jours servir au château de la Reine Blanche.



Tous les matins avant de traverser le ruisseau, elle rencontrait un gros chat roux accompagné d'un personnage enveloppé d'une grande cape.





RENCONTRE AVEC

Delphine d'Arrentières et Hélène Pierre, deux éco-citoyennes.

Elles habitent Baillon et toutes deux partagent une même passion pour la nature et l'écologie. Le Trait d'Union est allé à leur rencontre afin de parler avec elle de « permaculture ».

Bonjour Mesdames, pourriez-vous vous présenter en quelques mots et nous raconter le lien que vous entretenez avec la nature, le jardinage et plus globalement la commune d'Asnières-sur-Oise ?

Delphine d'Arrentières : *Cela fait 18 ans que nous habitons la commune avec mon mari. Nous sommes arrivés ici par besoin de verdure et de nature. J'ai toujours eu un lien très fort avec la nature et ces dernières années a émergé une envie de faire un potager et de respecter le rythme de la nature à n'importe quel prix. Je me suis rapprochée*

du Parc Naturel Régional dans lequel je suis correspondante et je suis aussi à l'initiative du Troc de Vêtements qui a lieu à Baillon.

Hélène Pierre : *Pour ma part, nous habitons Asnières depuis 2013, auparavant nous étions dans l'Aisne près de champs d'agriculture traditionnelle avec lesquels je n'étais pas en accord. Lors de la naissance de mes enfants, j'ai été sensibilisée à l'alimentation et déjà là-bas, je faisais quelques expérimentations. J'ai notamment réussi à faire pousser des choses à des endroits dits « impossibles ».*

Pouvez-vous nous dire en quoi consiste la permaculture que vous pratiquez toutes les deux ?

Delphine : *La philosophie de la permaculture consiste en trois éléments : prendre soin de la terre, prendre soin des hommes et partager. L'idée est de reprendre le principe de la forêt, garder un sol vivant en nourrissant la terre de compost, feuilles, herbe de tonte... et en permettant aux êtres vivants du sol de jouer leur rôle de décomposeurs.*

Comment fait-on un potager en permaculture par exemple ?

Hélène : *Le problème de nos jardins à tous, c'est que nous avons pour la plupart de la mauvaise terre. Du remblais qui a été tourné et retourné.*

Premier objectif donc, améliorer la terre ou en créer une saine. Pour ce faire, il suffit de creuser un trou dans votre jardin, de tapisser le sol de bouts de bois en décomposition, puis de rajouter des feuilles. Poser ensuite des lits de déchets verts comme l'herbe de tonte alternés avec des lits de déchets bruns : branchages etc... Le tout afin que les vers de terre et les insectes puissent décomposer tout cela, et offrir de la nourriture aux plantes. Il faut que la terre respire.

Est-ce que cela est compatible avec le fait de faire du compost ?

Delphine : *Tout à fait, et c'est même lié. Pour ma part, j'ai commencé par cela. C'est très facile à faire, vous utilisez vos épluchures, vos noyaux d'avocats, vos coquilles d'œufs, vos épluchures d'agrumes... vous complétez avec des feuilles et des branchages puis une fois décomposé vous pouvez tout remettre dans votre potager, ça nourrira la terre ! et pour rassurer tous ceux qui hésitent, ça n'attire pas les rats et ça ne sent rien ! Si on respecte bien les préconisations, il n'y a aucun problème.*

Avez-vous des projets ou des idées pour le futur ?

Delphine : *J'aimerais pouvoir mettre en place un « jardin partagé » comme ce qui est fait dans des communes anglaises. Planter un framboisier, un groseillier, du thym ou de la menthe qui soit accessible et entretenu par tous les habitants du quartier. Ce genre d'initiative permet de créer du lien et même du très beau lien. Et ça, c'est très important.*



L'ÉVÉNEMENT MARQUANT

L'inauguration du quartier de la Manufacture



Après des mois de travaux intensifs, la commune d'Asnières-sur-Oise a accueilli ses « premiers nouveaux habitants » à l'occasion de l'inauguration du quartier de la Manufacture le 15 mars dernier.

Il aura fallu 28 ans pour que cette ancienne friche industrielle, ancien fleuron du caoutchouc et usine du célèbre jouet « Sophie la Girafe », réussisse à voir le jour.

Une centaine de nouveaux Asniérois, d'habitants et d'élus étaient présents pour participer à l'inauguration de ce grand programme, enfin devenu réalité. Le Maire Claude Krieguer a prononcé un discours rempli d'émotion, d'histoire et de fierté quant à l'aboutissement d'un projet qu'il avait personnellement entamé en 1995.

Une page se tourne, une autre s'ouvre et la commune d'Asnières-sur-Oise souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants du quartier de la Manufacture.



Les + en photo et vidéos

Retrouvez l'ensemble des photos et l'intégralité du discours de Claude Krieguer sur : www.ville-asnieres-sur-oise.fr

Carnets de chantier «La Manufacture»

Les travaux du quartier de la Manufacture «Le Domaine de Sophie» arrivent progressivement à leurs fins.

Pour l'heure, l'ensemble des appartements du Bâtiment A et 31 maisons individuelles ont été livrées fin mars.

Il ne reste plus que les logements sociaux du Bâtiment B et 42 autres maisons individuelles à finaliser à savoir le second oeuvre : les revêtements, la plomberie, la mise sous tension etc...

Calendrier :
Livraison des derniers lots 2 et 3
(Maisons individuelles restantes et le Bâtiment B)
pour juin 2018

Retrouvez également toutes les informations sur les avancées des opérations sur : www.ville-asnieres-sur-oise.fr

Retour en images sur les actions menées fin 2017 et en ce début d'année 2018 par les associations locales asniéroises.



Autour de l'école : Le Marché de Noël

Peut-être êtes-vous passés près de l'Espace Josette Jourde dimanche 17 décembre 2017 à Asnières sur Oise, peut-être avez-vous senti les bonnes odeurs de crêpes, de gaufres, de cannelle ? Nous espérons alors que vous faites partie de nos 300 visiteurs au marché de Noël. En effet, c'est un beau bilan après cette journée remplie de joie et d'émotions ainsi qu'une belle recette pour continuer à aider à financer des projets pédagogiques de l'école Blanche de Castille. Beaucoup de gentils retours et compliments nous ont déjà été faits et nous en sommes ravis. Nous tenons à remercier tous les parents, notre père Noël, le Club Sénior, les exposants, qui se sont impliqués pour organiser cet événement sans que celui-ci n'aurait pas été possible. Merci également aux promeneurs du dimanche ainsi qu'à la mairie pour le prêt de la salle, et nous espérons que l'an prochain le marché puisse prendre un peu plus d'envergure avec l'aide de la municipalité. Rendez-vous pour une seconde édition en 2018. **Présidente :** Agnès Lassale / peaso@outlook.fr / www.facebook.com/autourdelecole95270



Club Senior : La Galette du Club Senior

Nous voilà de retour pour une nouvelle année et la traditionnelle galette des adhérents qui a eu lieu le 14 janvier et ceci dans la bonne humeur des retrouvailles. Après cette dernière, voilà venue l'heure de notre loto qui, cette année, a fait 8 gagnants, nous vous donnons rendez-vous pour nos prochains voyages. **Président :** Christian Langre / **Vice-Présidente :** Martine Clément / **Trésorier :** Gérard Richaume / clubsenior95270@outlook.com



Autour du verger : Installation d'un deuxième panneau d'information à l'entrée du verger communal

Malgré une météo maussade le samedi 10 mars les bénévoles de l'Association Autour du Verger ont installé un deuxième panneau d'information dans le verger.

Afin d'expliquer et de sensibiliser le grand public sur l'importance et la richesse de la faune et de la flore présentes dans le verger, ce nouveau point d'information pédagogique sera accessible à tous dans un esprit d'éducation et de respect de l'environnement. Le premier panneau est un grand plan du verger qui permet au visiteur d'identifier facilement un arbre fruitier en fonction de son numéro et de sa situation.

Retrouvez toutes ces informations sur www.autourduverger.fr
Président : Jean-Pierre Buttazoni / **Email :** famille.buttaz@orange.fr

Vos élus



Anne-Marie Richaume
Conseillère municipale
Commission associations, commerce, tourisme, fêtes
et cérémonies

Sports et Loisirs : Interview

L'association Sports et Loisirs ne cesse de se diversifier, danse, qi-gong et désormais pilates, les Asniérois ont des propositions culturelles et sportives variées. Nous sommes allés à la rencontre d'Evelyne Debusielle présidente depuis 2013 et Martine Offer, trésorière de l'association.

Quelles sont les nouveautés de l'association ?

Nous proposons des cours de Pilâtes réguliers depuis le 20 mars. Ils ont lieu le mardi soir de 19h30 à 20h30 et le vendredi de 20h à 21h jusque fin juin pour commencer, dans la salle du Club Sénior, qui nous la prête très gentiment. Un stage découverte Pilâtes a été proposé pendant les vacances de février, où nous avons eu 14 personnes différentes pour chaque session, un cours a même été rajouté pour satisfaire tout le monde. Le prochain stage se déroulera d'ailleurs, les 16 et 17 Avril 2018, en plus des cours réguliers. Pour rappel, cette activité peut être pratiquée à tout âge et pour toutes les pathologies.

Pouvez-vous nous parler de votre spectacle de danse de fin d'année ?

Cette année le spectacle aura de nouveau lieu à la salle Saint-Louis de Viarmes, le dernier week-end de juin à savoir le vendredi 29 et samedi 30 juin ainsi que le dimanche 1^{er} juillet. Il sera, comme les années précédentes, créé par Isabelle Serrou, la directrice de l'école de danse, Delphine Catroux, professeur de Jazz et d'éveil à la danse à partir de 4 ans ainsi que Sylvie Noyal professeur de contemporain.

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

Nous en avons plein ! Il est vrai que suite à de nombreuses demandes nous aimerions ouvrir dès septembre un cours pour



les tous petits le mercredi matin. Nous ne pensons pas faire de la danse mais plutôt du sport inspiré du « Baby Gym » pour les enfants à partir de 2 ans.

Nous souhaitons également ouvrir un cours de « barre au sol », reprogrammer une journée « bien-être » et organiser une soirée dansante. Retrouvez l'intégralité de l'interview sur www.ville-asnieres-sur-oise.fr Présidente : Mme Evelyne Debusielle - Directrice : Isabelle SERROU - Email : ecole-danse-asnieres@orange.fr - Tel. : 01.30.35.39.67 - <http://danse-asnieres-sur-oise.e-monsite.com>

Sports et Loisirs en quelques chiffres

210 adhérents de 4 ans à 88 ans	31 personnes d'autres communes du 95
84 venant d'Asnières-sur-Oise	16 personnes de l'Oise
44 de Viarmes	2 professeurs salariées
14 de Seugy	2 intervenantes
11 de Noisy	Des membres du bureau tous bénévoles
10 de Luzarches	

Risettes et Galipettes : Loto

L'association Risettes et Galipettes a organisé son 2^{ème} loto samedi 24 mars à l'Espace Josette Jourde : loto, tombola et pesée d'un panier garni. De très beaux lots ont été gagnés (parfums, soins esthétiques, trotinette, chaîne Hi-fi, bons d'achat, brunch et repas, livres enfants, entrées parcs, plateaux de fromages, paniers gourmands, sacs de marque, des bons brushing, bons de réduction, coffret box, fleurs, bougies Partylite, vins et champagne, écharpe en laine d'alpaga, soins visage - cheveux et corps, bon pour un tatouage, 1 nuit en chambre d'hôtes etc...). Nous remercions les nombreux participants ainsi que tous les commerçants et autres personnes qui nous ont offert des très beaux lots (Asnières-sur-Oise, Noisy, Viarmes, Belloy, Persan, Chambly, Presles et ses alentours). Un grand merci également à la mairie sans oublier l'ensemble des bénévoles qui ont permis la réussite de cette manifestation. Présidente : Carol Andrade - 01 30 35 06 47 / 06 18 30 34 77 / andrade.c@free.fr





4 JOURS PAR SEMAINE DÈS LA RENTRÉE...

Nous avons souhaité revenir sur le sujet plus en détail et répondre par la même occasion aux questions que vous nous avez posées au sujet du questionnaire de fin d'année.

Les résultats complets de la consultation

En novembre 2017 nous avons fait parvenir aux parents des écoles un questionnaire sur les rythmes scolaires afin de connaître leurs attentes sur le sujet.

Le résultat à la question principale a été sans appel « Êtes-vous pour le retour à la semaine de 4 jours ? » 74% de oui contre 23% de non.

Lors de notre dernière parution de janvier 2018 nous avons fait un bref article dans la rubrique « La question du TU » pour annoncer les résultats de ce questionnaire. Notre erreur a été de ne pas vous donner l'intégralité des résultats. De ce fait, les chiffres ont pu paraître contradictoires alors qu'il n'en est rien. Nous vous proposons donc le tableau complet ci-joint.



Vos élus



Olivier Pellé
Conseiller municipal
Commission affaires
scolaires

Nouvelle interface Portail Famille : Depuis début mars, une nouvelle plateforme du portail famille a été mise en place non sans quelques difficultés. Comme vous avez pu le constater de nombreux « bug » et défaillances ont parsemé l'appliquatif rendant la gestion de votre côté comme de celui des agents compliqué. Sachez qu'une réclamation a été adressée à l'encontre de la société « Berger Levraut » chargé de BL.Enfance.

Depuis avril, il est cependant à nouveau possible de pouvoir payer la cantine en direct depuis votre smartphone, ordinateur ou via désormais notre nouvelle application mobile « Asnières-sur-Oise ».

Ecole du Bois Bonnet Baillon Ecole Blanche de Castille Asnières centre Total

A propos des rythmes scolaires de 4 jours et demi, êtes-vous :

Très satisfaits	9,68%	16,67%	14,43%
Satisfaits	25,81%	31,82%	29,90%
Moyennement satisfaits	25,81%	21,21%	22,68%
Pas satisfaits	48,39%	25,76%	32,99%

Sur le plan de l'apprentissage pour votre enfant vous êtes :

Très satisfaits	32,26%	22,73%	25,77%
Satisfaits	35,48%	40,91%	39,18%
Moyennement satisfaits	32,26%	19,70%	23,71%
Pas satisfaits	19,35%	7,58%	11,34%

Les points négatifs de ces rythmes scolaires :

Fatigue	38,71%	39,39%	39,18%
Organisation famille	19,35%	13,34%	15,46%
Niveau financier	9,68%	9,09%	9,28%

Si suppression des cours le mercredi matin, quel sera le mode de garde pour votre enfant ?

Centre loisirs d'Asnières	54,84%	43,94%	47,42%
Assistante maternelle	0,00%	0,00%	0,00%
Autonomie au domicile	3,23%	9,09%	7,22%
Par la famille	35,48%	54,55%	48,45%

Êtes-vous favorable au retour de la semaine de 4 jours d'école ?

Oui	83,87%	72,73%	76,29%
Non	16,16%	27,27%	23,71%

S'il apparaît évident que la majorité des parents a bel et bien été satisfait par la semaine de 4 jours et demi et l'amélioration des apprentissages, il semble que le point négatif de la fatigue des enfants ait pris le pas sur les bénéfices.

La Classe de Neige 2018

Il était 22h15 quand je suis partie de chez moi pour retrouver le car qui nous a emmenés en classe de neige au Collet d'Alleverd.

Là-bas je suis allée voir Jean-Paul, le maître de CM2, et mes amies. Vers 22h30 nous sommes partis. Quelques amis ont été tristes de quitter leurs parents. Comme il restait de la place dans le car, une classe de La Frette sur Seine est venue avec nous. A 1h00 du matin nous nous sommes arrêtés pour aller aux toilettes, si on le voulait. Beaucoup d'entre nous dormaient. Le voyage a continué jusqu'à 4h00 du matin, où tout le monde est descendu.

Nous sommes arrivés vers 8h. Nous sommes descendus du car et avons récupéré les valises. Nous les avons mises dans le hall. Nous sommes allés en classe pour expliquer les règles de vies. Puis on nous a attribué nos chambres. Avant notre premier repas de midi, direction la distribution du matériel de ski. On était enfin prêts pour notre première leçon dès le dimanche après midi.

Nous avons pris tous nos repas au réfectoire. Le cuisinier nous préparait de très bons repas. Nous faisons un temps calme avant d'aller au ski. Quand nous n'avions pas ski nous allions jouer dans la neige. On a fait des batailles de boules de neige, des courses de luge gigantesques. C'était vraiment génial et on a pris de sacrées gamelles !

A 16h30 nous allions goûter. Ensuite nous montions nous doucher et nous mettre en pyjama.

Quand nous étions prêts nous descendions en classe pendant 1h00, où nous avons écrit les lettres pour nos familles et où nous avons continué le travail sur



notre cahier de classe de neige (mots croisés, géographie de la montagne, poésie...)

Le soir, après manger, nous faisons une veillée (jeux, magie, films...). Ensuite nous allons nous coucher.

Mardi, nous avons fait une sortie en raquettes. Le guide nous a expliqué comment survivre dans la neige quand il fait nuit : il faut se fabriquer un sarcophage ou un igloo et bien refermer pour garder la chaleur à l'intérieur. Il nous a aussi montré comment reconnaître les pattes d'animaux, il en avait de vraies avec lui. En fonction du sabot et de sa forme, on peut les reconnaître.

Mercredi nous avons fait une randonnée jusqu'au chalet des Mouilles avec les élèves de la Frette sur Seine. Quelle récompense de manger des bananes au chocolat fondu ! On les a fait cuire dans la neige sur une grille, comme un barbecue.

Jeudi soir nous avons fait une boum avec ceux de la Frette sur Seine : au programme, musique, bonbons, jus de fruit, danse, chants et rigolades avec les copains.

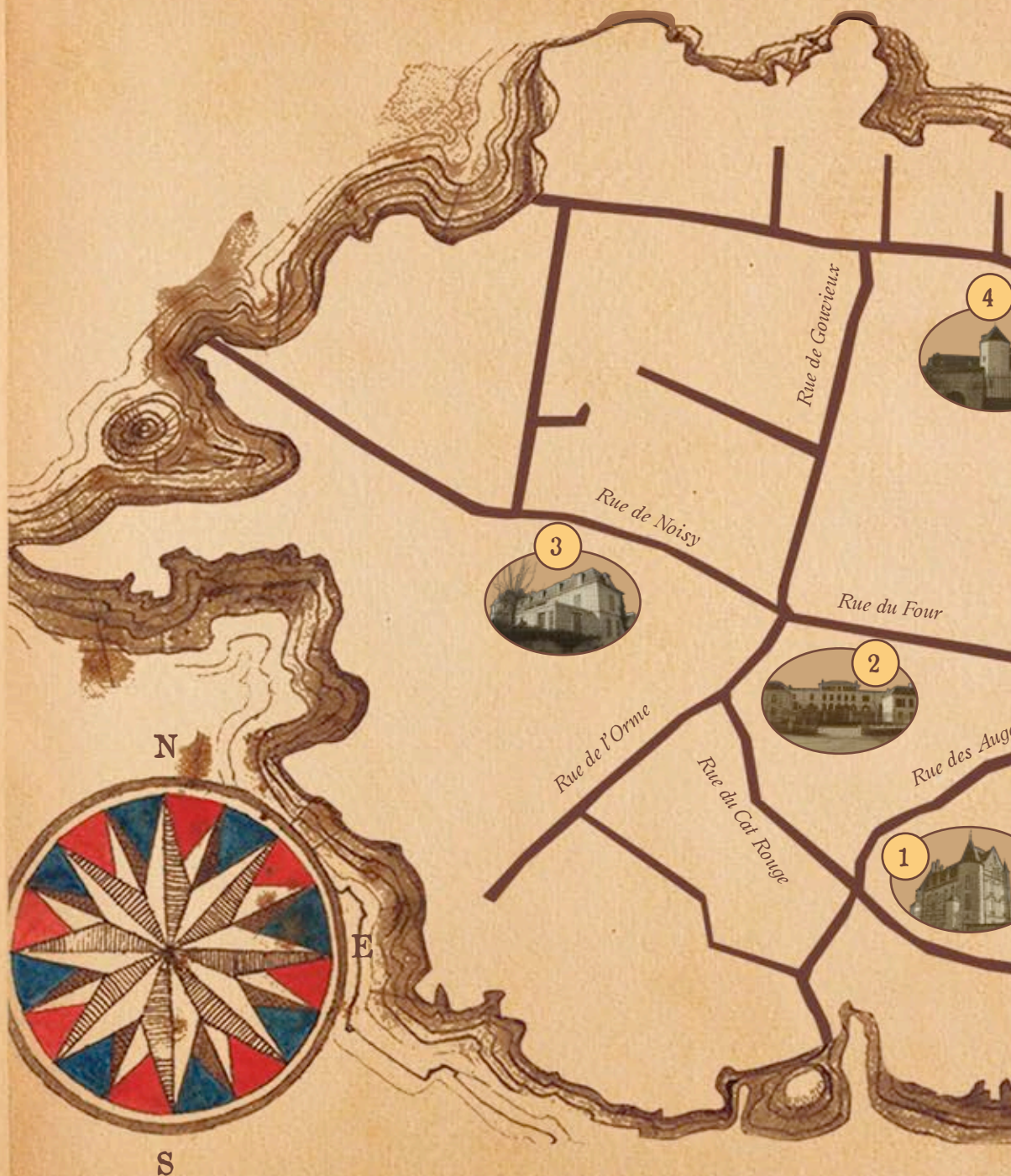
Vendredi nous avons passé nos étoiles le matin, puis nous sommes enfin allés

chercher les souvenirs. Après le repas de midi, Jean Paul est venu nous annoncer que nous devions passer une nuit de plus au chalet à cause de la neige qui était tombée dans toute la France ! Trop bien ! Encore une nuit avec les copains, mais un peu plus de temps sans voir la famille... À 15h00 les professeurs de ski sont venus pour nous attribuer nos récompenses. On était tous pressés de connaître nos résultats.

Puis nous sommes remontés dans nos chambres pour ranger nos affaires et nous préparer pour le retour à la maison.

Samedi matin, départ pour Asnières vers 9h. Le voyage a paru un peu plus long qu'à l'aller à cause des embouteillages. La nuit c'est mieux, on dort et on ne voit pas le temps passer. Le midi nous avons mangé sur une aire d'autoroute pour manger notre pique nique : sandwich, chips, eau, fromage avec du pain et une pomme. Dans le car on a réussi à s'occuper en jouant, en lisant. On n'a pas vraiment réussi à se reposer. Vers 20h on était bien contents de revoir ma famille et de leur raconter tous nos souvenirs. Merci Jean Paul de nous avoir emmenés et merci la Mairie d'avoir accepté que nous partions une fois de plus !

Thaïs Debray



Carte au Trésor d'Asnières-sur-Oise





LE MYSTÈRE DES 8 CHÂTEAUX

La commune d'Asnières-sur-Oise compte 8 châteaux tous aussi atypiques les uns que les autres. Plutôt que de vous proposer une promenade "classique" autour de ces monuments, nous vous présentons une chasse au trésor concoctée par la rédaction du Trait d'Union qui, nous en sommes sûrs, ravira petits et grands au travers des rues de notre beau village.


Chasse de 1h15/30 - 4km - Pour toute la famille et accessible en poussette


L'HISTOIRE ...


C'était par une nuit sombre il y a de cela plusieurs lunes, les viles Mildia et Agrippine ont découvert un incroyable magot dans l'un des 8 châteaux d'Asnières-sur-Oise. À présent, elles le gardent précieusement quelque part dans le village...


Dans leur généreuse bonté, elles sont prêtes à partager leur butin si vous arrivez à les retrouver et à leur donner **LE** mot de passe, **CE** mot de passe qui vous permettra de toucher une part du trésor.


CONSEILS D'AVANT CHASSE

 Gardez en main votre magazine et équipez vous d'un stylo pour profiter de l'aventure.

 Pour pouvoir prétendre à votre part du trésor, vous devrez découvrir le mot de passe et l'endroit où se cachent Mildia et Agrippine.

 Des indices ont été laissés au travers des 8 châteaux d'Asnières. Découvrez les bonnes réponses et vous trouverez les lettres correspondantes au mot de passe, il ne vous restera plus qu'à les remettre dans le bon ordre une fois que vous les aurez toutes en votre possession.

 Orientez-vous grâce à la carte qui se trouve en page 12-13. Soyez perspicace, lisez attentivement les indications, regardez autour de vous et n'hésitez pas à lire les indices si vous êtes coincés.

 Tous les châteaux sont des propriétés privées et qui ne peuvent être visités, restez bien sur la voie publique !



K

M

E

X



Découvrez quel symbole se cache sur le château de la Reine Blanche :



1 LA CARTE DE LA REINE Château de la Reine Blanche



Votre quête commence au Château de la Reine Blanche. Référez-vous au plan situé pages 12 et 13 pour savoir où il se trouve. Un indice a été laissé par Mildia et Agrippine sur la façade du château, à vous de le trouver !

Indice 1 : Argine aurait pu en être la reine

Indice 2 : Un symbole apparaît au-dessus d'un port



Ce château du X^e siècle est l'un des premiers de l'époque capétienne. Il doit son nom aux nombreux séjours effectués par Saint Louis (Le Roi Louis IX) et sa mère, la Reine Blanche de Castille.

2 LA RÈGLE DE NEUF Château Neuf



Quelqu'un est passé par ici... Et il semble indispensable d'effectuer des mesures pour trouver l'une des lettres du mot de passe !

Indice 1 : Quelque chose de familier aux prisonniers.

Indice 2 : Il faut poser la règle contre quelque chose.



Cette ancienne demeure bourgeoise fut réquisitionnée durant la seconde Guerre Mondiale par les Allemands qui y établirent leur Kommandantur.

Après la libération de 1945, ce sont des religieuses qui acquirent le bâtiment dans lequel elles accueillirent des enfants originaires d'Afrique.

Utilisez la règle présente ci-contre en partant du point 0 de cette même règle et découvrez quelle lettre correspond au parfait écart ...



Le fief de la Cômerie date du XVI^e siècle et doit son nom à la dépendance de la maladrerie de Saint Côme qui dépendait de Luzarches.

Retrouvez l'unique objet qui ne se trouve pas sur le château de la Cômerie :

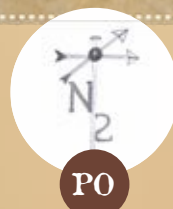
3 L'INTRUS DE LA CÔMERIE Château de la Cômerie



Les deux brigandes ont voulu semer le doute et vous mettre sur une mauvaise piste. L'un des dessins n'apparaît pas sur ce château...

Indice 1 : Bien lever la tête

Indice 2 : Il ne peut se trouver de Hiéraæctus





4 LA PISTE DU PETIT ROYAUMONT Hôtel de la Seigneurie

Il va vous falloir suivre précisément les indications si vous voulez retrouver la lettre cachée.

Indice 1 : La tête dans les nuages

La solution ne se trouve pas sur le « Petit Royaume »



Cette bâtisse qui date du XIII^e siècle est également appelée "Le petit Royaume". Elle doit son nom du fait qu'elle fut une dépendance de l'Abbaye de Royaumont située à quelques kilomètres. Le roi Saint-Louis y a séjourné ainsi que le secrétaire général de la présidence de la République de 1851 "Auguste Chevalier" qui en fut également propriétaire.

Suivez les indications en faisant attention à ce qui vous entoure et découvrez la lettre cachée :

- 1) Démarrez dos au 61
- 2) 2 pas en avant
- 3) 1/4 de tour sur la gauche
- 4) 10 pas en avant
- 5) 1/4 de tour sur la gauche
- 6) 1 pas en avant

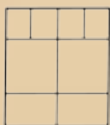
- 7) 1/4 de tour sur la droite
- 8) 40 pas en avant
- 9) 1/4 de tour sur la droite
- 10) 12 pas en avant
- 11) 1/4 de tour sur la gauche
- 12) 17 pas en avant

- 13) 1/4 de tour sur la droite
- 14) 3 pas en avant
- 15) Plongez à présent dans les nuages.

La lettre cachée est :



D



Y



T

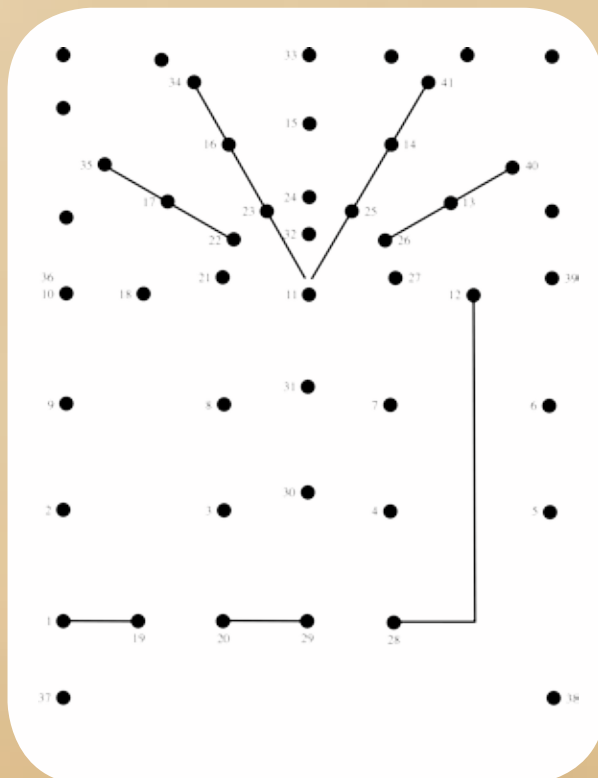


L



H

Ce château du XVI^e siècle a été érigé à l'emplacement d'un ancien château datant du XIII^e siècle. Cet édifice a appartenu entre autres à Nicolas Binot de Launoy, conseiller et secrétaire du Roi Louis XIV en 1677.



5 LE SECRET DE TOUTEVILLE Château de Toteville

Mildia et Agrippine sont passées par une fenêtre. Mais par laquelle ?

Indice 1 : Au rez-de-chaussée

Elles sont au nombre de 5 : 2 eapud



Reliez les points de 1 à 41 pour voir quelle type de fenêtre apparaît.



Quelle combinaison correspond au Château du Vert Galant ?

32095

ET

71452

AP

98753

KH

45630

ZA

6 LA COMBINAISON DU VERT-GALANT

Château du Vert-Galant

Il va falloir compter pour déchiffrer cette énigme, y arriverez-vous ?

Indice 1 : Une histoire de chiffres.

Indice 2 : Une opération qui se conçoit comme la fin d'un repas au restaurant.



Cette demeure du XIX^e siècle est construite de pierres et de briques mais aussi couverte d'ardoises. C'est l'un des châteaux les plus récents de la commune qui a accueilli un parent de l'acteur Jean Lefebvre.



Classé monument historique en 1948, le château de Royaumont, plus communément appelé le Palais Abbatial, est un pavillon de type florentin qui fut construit entre 1784 et 1878. Cet édifice fut entre autres, un centre de la vie mondaine durant la restauration. Le château est aujourd'hui la propriété du Baron Nathaniel de Rothschild.



7 8 LE CODE DES CHÂTEAUX

Châteaux de Baillon et de Royaumont



Des esquisses du Château de Baillon et du Château de Royaumont se trouvent rue d'Aval Eau, ces documents vous permettront de déchiffrer le code !

Indice 1 : Aucune difficulté si ce n'est qu'il faut trouver les esquisses...

Indice 2 : Donnant sur le monument aux Morts.



Ce château du Hameau de Baillon daterait d'au moins 1665. Il a été propriété de Bonaparte, de Jacques Acarias, grand ami de Montesquieu qui y fit de fréquents séjours. A l'heure actuelle, le château est la propriété du Prince d'Abu Dhabi et Président des Emirats Arabes Unis.

Associez chaque symbole à une lettre :

♁	♂	♄	♃	♅	♆	♇	♈	♉	♊	♋	♌	♍	♎	♏	♐	♑	♒	♓	♈	♉	♊	♋	♌	♍	♎	♏	♐	♑	♒	♓	

MOT DE PASSE :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Vous avez à présent l'intégralité des lettres pour trouver le mot de passe, remettez les dans l'ordre et trouvez ce célèbre habitant d'Asnières-sur-Oise !

LA CACHE DE MILDIA ET AGRIPPINE

A faire seulement si vous avez déjà résolu les énigmes des 8 châteaux.



À présent, il ne vous manque plus que l'endroit où se cachent Mildia et Agrippine... Un indice est diffusé sur l'un des panneaux lumineux de la commune, rendez-vous sur la place de l'église rue Pierre Brossolette et guettez l'« anecdote du jour ».

A présent suivez les indications du panneau lumineux, il vous mènera directement au dernier indice et à l'endroit où se cachent Mildia et Agrippine... Ainsi que le trésor !

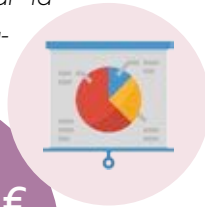


UN BUDGET 2018 MAITRISE

Les perspectives de cette nouvelle année s'annoncent positives. Nous ne pas recourir à un emprunt supplémentaire. Voici les chiffres les plus importants et vous pro

L'augmentation des frais de personnel s'explique par la hausse nationale du taux de CSG qui accroît mécaniquement les frais de personnel. Cette augmentation se fait également en prévision de l'ouverture prochaine du futur restaurant scolaire et de la mise en place du nouveau régime indemnitaire instituant entre autre, une prime annuelle au mérite.

1 427 477 €
Frais de personnel
+4,74%



431 882€
Excédent



Le résultat final du budget fait ressortir un excédent (c'est à dire plus de recettes que de dépenses) de +431 882€. Ce bon chiffre s'explique essentiellement par une gestion rigoureuse et une volonté de créer de la marge d'autofinancement pour les investissements à venir.

Nos panneaux lumineux vieillissants vont être prochainement changés et remplacés par des supports plus modernes et plus esthétiques. Un contrat d'entretien et d'installation de 10 ans sera mis en place permettant de payer approximativement le même coût qu'aujourd'hui mais pour du matériel neuf équipé des toutes dernières technologies.

4000€
Panneaux lumineux



Grâce à la rigueur budgétaire, l'endettement par habitant est passé de 529€ par habitants en 2017 à 441€ pour cette année.

441€
Endettement par habitant
-16,63%



=
Dotation

1 296 692€
Recettes des impôts et taxes
-34,88%



A partir de cette année, 59% des ménages asniérois verront une diminution progressive de leur taxe d'habitation d'où la baisse de -34,88% pour les recettes fiscales communales. L'intégralité du non

perçu sera cette année, compensé à 100% par l'État sur une autre ligne budgétaire.



La dotation globale de fonctionnement versée par l'État à la commune devrait cette année être stable par rapport aux années précédentes.

Vos élus



Audrey Claisen-Barthelemy
Conseillère municipale
Commission des Finances

semblent au beau fixe et permettent à la commune de ne pas augmenter les taxes. Pour cette double page, nous vous avons mis en exergue quelques investissements et proposons des explications associées.

5 442 088€

Budget total

Le budget de la commune en fonctionnement et investissement s'élève à un peu moins de 5 millions et demi d'euros, soit 5,5% de plus que l'année précédente lié principalement à l'investissement pour le nouveau restaurant scolaire.



-2,54%

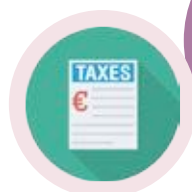
Charges de gestion courantes



On inclut, entre autres, dans les charges de gestion courantes : les subventions aux associations ainsi que la participation de la commune aux syndicats intercommunaux. Il est à noter que les subventions aux associations sont globalement restées stables compte tenu d'un transfert de charges vers la Communauté de Communes au niveau du tourisme (Royaumont) et des crédits mobilisés pour les nouvelles arrivées du quartier de la Manufacture). Concernant les syndicats intercommunaux, certaines participations qui étaient à la charge de la commune (mais financées par l'impôt) sont désormais transférées à la Communauté de Communes comme par exemple la nouvelle taxe GEMAPI qui viendra remplacer celle instituée par les syndicats de rivières.

0%

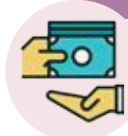
d'augmentation de la fiscalité communale



Les taux communaux n'ont pas évolué depuis 2009.

0€

Emprunt



Aucun nouvel emprunt n'a été contracté par la commune.

INVESTISSEMENTS POUR 2018

Écoles - 1 255 282 €



Construction du nouveau restaurant scolaire ainsi que les travaux de sécurisation et de mise en accessibilité.

Dont 681.086€ de subventions.

Voie - 387 081 €



Réaménagement du carrefour du calvaire et de la chicane avenue de Royaumont. Il est également prévu l'extension de l'éclairage public de la Grande Rue jusqu'aux maisons implantées en direction de Noisy, ainsi que la construction des nouveaux parkings rue d'Aval Eau et rue Delchet.

Dont 286.368€ de subventions.

Espace Josette Jourde - 82 514 €



Travaux de mise en accessibilité pour personnes à mobilités réduites (création de sanitaire handicapé, cheminement).

Dont 19.498€ de subventions.

La Manufacture - 500 000 €



Sur cette somme, 400 000€ seront dédiés à l'aménagement du Pôle de Santé et 100 000€ à l'aménagement de nouveaux locaux communaux situés dans le quartier.

Dont 293.333€ de subventions + Récupération de 87.000€ de FCTVA en 2019.

Mairie - 53 814 €

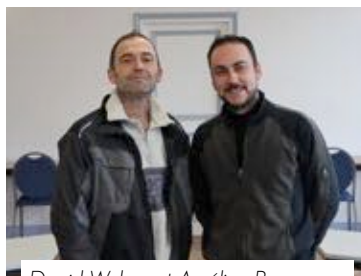


Changement des fenêtres de la Mairie, petits travaux dans la salle du conseil, achat d'un vidéoprojecteur et d'un écran pour cette même salle. Il est également prévu la refonte complète du site internet de la commune.

Dont 8.514€ de subventions.

Commission Travaux : Une nouvelle salle du conseil

C'est une salle du conseil flambant neuve qu'a réalisée l'équipe technique d'Asnières-sur-Oise (voir photo ci-jointe). La moquette a été décollée, les plafonds, les murs, la Marianne et les portes ont été entièrement repeintes par l'équipe d'Asnières-sur-Oise. Prochaine étape, la mise en place d'un revêtement de sol PVC en vue d'accueillir la cantine maternelle durant les travaux.



David Weber et Aurélien Roussanne



Merci aux services techniques

La commune d'Asnières-sur-Oise tient à remercier tous les agents techniques pour leur travail de salage et de déneigement durant les épisodes neigeux du mois de février.

Vous avez pu constater qu'il était aisé de rouler à Asnières-sur-Oise par ces conditions exceptionnelles, une fois encore, un grand merci aux équipes d'Hervé Broquin.



Subvention accordée pour le restaurant scolaire

La Région a répondu favorablement à la demande de notre commune, l'Île-de-France participera à hauteur de 508.136€.

Après des mois d'attente le doute a enfin été levé, la demande de subvention a été accordée et les travaux de la cantine vont pouvoir débuter sereinement. Malgré le retard, il est pour l'instant toujours confirmé une fin de travaux pour décembre 2018. Pour rappel, durant la période de septembre à décembre, un deuxième espace de cantine sera créé dans la salle de conseil municipal pour accueillir les enfants de maternelle.



Développement de la fibre

La fibre optique arrive à Asnières-sur-Oise.

Les points de mutualisations (les armoires techniques) seront installés sur notre commune au cours du deuxième semestre 2018. Les travaux de voirie et le tirage de la fibre se dérouleront jusqu'au premier semestre 2019 et sont intégralement financés par la Communauté de Communes à hauteur de 1 000 000€ pour l'investissement et 50 000€ de frais d'exploitation annuel.

L'ouverture commerciale du réseau fibré devrait avoir lieu courant 2019 en fonction des opérateurs intéressés. A ce jour, Bouygues Télécom a signé un accord avec Val d'Oise Fibre pour commercialiser ses offres Très Haut Débit sur notre réseau. D'autres accords devraient suivre prochainement.

Membres de la commission travaux :

Jacques Letellier, Elodie Dijoux, Paule Lamotte, Alain Brochard, Christian Gaudin, Jean-Marc Guieau.



SIECCAO : Renforcement de l'équipe

Le Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise (SIECCAO) était à la recherche de nouveaux agents pour pallier les départs d'Aurélié Abou-Khalil et de Chloé Le Gall.

Géraud D'Albo est arrivé le 8 janvier en tant que responsable administratif et juridique. L'équipe sera au complet à partir du 23 avril avec la venue de Vincent Michel au poste d'ingénieur. Bienvenue à eux !

Membres du SIECCAO : Claude Krieguer, Olivier Pellé.

SIABY : Travaux d'étanchéification du lavoir

Nous vous en parlions dans une précédente édition du Trait d'Union, des travaux menés par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Ysieux (SIABY) sont achevés dans la rue des Marais à Baillon.

Des fuites avaient été constatées et le nécessaire a été fait pour assurer l'étanchéité du cœur de la digue jusqu'à l'avaloir pluvial. Prochaine étape, la tranche de travaux optionnelle pour terminer le corroyage argileux jusqu'à la rue Santiago Soulas.

Membres du SIABY : Paule Lamotte, Henri Poirier.



Commission environnement : Extinction des feux

La commune va prochainement mettre en place l'extinction de l'éclairage public à partir de minuit à Asnières et aux Tilleuls.

Aujourd'hui, l'éclairage public communal est éteint de 1h jusqu'à 5h du matin. Très prochainement l'extinction des feux se fera une heure plus tôt pour Asnières et les Tilleuls. L'objectif étant de faire des économies sur les dépenses d'électricité mais surtout d'aider à la préservation de la faune nocturne qui patit de façon trop importante des éclairages durant la nuit.

Quant à Baillon, cela fait plus de 30 ans que toutes les lumières sont éteintes de 23h jusqu'à 5h du matin et aucune modification n'est envisagée.



Membres de la commission :
Paule Lamotte, Jacques Letellier, Olivier Pellé,
Philippe Le Cerf, Michel Fleurat,
Annick Desbourget.

Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France : Un budget serré

Le budget de la Communauté de Communes a été voté lors de la séance du mercredi 28 mars qui s'est déroulée à la Salle St Louis de Viarmes.

Durant ce conseil communautaire, les élus ont décidé d'augmenter la fiscalité de 0,25 point pour palier à de nouvelles compétences (GEMAPI, la gestion de l'Office de Tourisme Communautaire) à l'installation de la fibre optique et de la vidéoprotection sur l'ensemble des communes de la collectivité y compris Asnières-sur-Oise (Voir édito de Claude Krieguer page 3 pour plus d'informations). Parallèlement, il a été annoncé que la subvention de 850.000€ pour la construction de la future Gendarmerie avait été refusé par la Région Île-de-France. Néanmoins, des actions sont menées par le Président Patrice Robin pour récupérer cette subvention promise par la Région.

Membres de la Communauté de Communes : Claude Krieguer, Elodie Dijoux, Philippe Marcot.





Chez nos voisins à Chaumontel

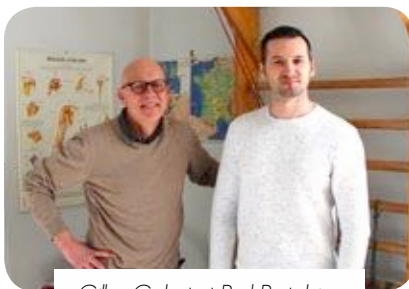
Un tournoi de poker pour les amateurs de carrés d'as.

Asniérois, Asniéroises, voici un événement qui pourrait vous intéresser. Le poker Club de Chaumontel organise un tournoi sous la forme « Texas Holdem » le samedi 29 mai dans la salle Eugène Coudre située au 23 rue d'Oradour sur Glane à Chaumontel.

Ce tournoi est bien entendu ouvert à tous et une inscription de 30€ est demandée pour participer. Près de 800€ de lots sont prévus pour récompenser le grand vainqueur.

La journée commencera à partir de 9h jusque tard dans la nuit et se déroulera en plusieurs rounds de 30 minutes sur des tables de 9 joueurs. Chaque participant démarrera avec un *stack* (montant du tapis d'un joueur) de 30 000 jetons, une fois ce montant épuisé vous serez éliminé du tournoi, qui se fait sur le mode *freezout* (aucune possibilité de reprendre des jetons une fois le stock épuisé).

Si vous êtes intéressés : www.chaumontelpokerclub.fr ou contactez le club sur chaumontelpokerclub@gmail.com ou au 06 51 59 59 77.



Gilles Gabet et Paul Postelnicu

Un nouveau « kiné »

Le kinésithérapeute qui officie sur notre commune depuis 1992, Gilles Gabet, travaille à présent en binôme avec Paul Postelnicu depuis le 3 avril dernier. Cette arrivée permet aux Asniérois de profiter d'une meilleure offre de soins, grâce à la présence de deux professionnels de la *gestuelle humaine* sur notre territoire. Il est à noter que Monsieur Postelnicu fera parti de l'aventure PDS (Pôle de Santé) au quartier de la Manufacture. Les horaires et les jours de consultations restent inchangés. Vous pouvez contacter Messieurs Gabet et Postelnicu au 01 34 68 05 90 ainsi qu'au 06 61 85 61 55 et vous rendre à leur cabinet situé au 2 rue du Crocq.



La pharmacie prépare ses cartons

C'est en juin prochain que la pharmacie Douet déménagera pour être définitivement implantée au quartier de la Manufacture près du futur Pôle de Santé.



Asnières terre de cinéma

La matinée du 16 mars s'est déroulée le tournage de la série *Dix pour Cent* dans le centre ville de la commune. Une quarantaine de techniciens ont investi l'église St Rémi pour tourner une scène de la série produite par Dominique Besnehard et diffusée sur France 2. Ce sont les comédiennes Béatrice Dalle et Camille Cottin qui étaient présentes pour cet épisode qui devrait être diffusé fin 2018.



Une Asniéroise sort un nouveau single !

C'est l'histoire d'Elodie Kimmel, une soprano qui a fait ses classes dans le chant lyrique et qui décide de bifurquer artistiquement et d'allier sa maîtrise vocal au service d'une musique plus «pop». L'auteur-compositrice et interprète a sorti le 8 mars dernier le titre «Tout ira bien» à l'occasion de la journée du droit des femmes. Elle distillera tout au long de l'année 2018 les nouveaux titres qui composeront son prochain EP. Une artiste à découvrir sans modération et à retrouver sur scène le 26 mai au Centre Culturel d'Eaubonne l'Orange Bleue (Entrée libre). Pour plus d'informations : www.elodiekimmel.com

AGENDA de printemps

AVRIL

15

Exposition
« Métiers d'Art et
Traditions »
Espace Josette Jourde

MAI

8

Commémoration de
l'Armistice de la Seconde
Guerre Mondiale
Monuments aux Morts

MAI

10

Brocante de l'ascension
d'Anim'Asnières
Rues d'Asnières

MAI

13

Exposition de voitures
« Un dimanche matin »
de l'AMA
8 Grande Rue

MAI

26

Fête du Verger
d'Autour du Verger
Verger communal

JUIN

2

Spectacle & Kermesse
de l'école Blanche de
Castille
Espace Josette Jourde

JUIN

9

Sortie du Club Senior | Festival Rock
« Asnières en scène » | Spectacle de
l'école du Bois Bonnet
Espace Josette Jourde

JUIN

10

Loto du CCAS
Espace Josette Jourde

JUIN

16

Fête des enfants
d'Autour de l'école
Espace Josette Jourde

JUIN

18

Commémoration
de l'Appel
du Général de Gaulle
Monument aux Morts

JUIN

21

Fête de la Musique
Place de l'église

JUIN

24

Repas champêtre
d'Anim'Asnières
Parc de Toutedville

JUIN / JUILLET

29/1^{ER}

Gala de danse de l'école
de Danse
d'Asnières-sur-Oise
Salle Saint-Louis de Viarmes

JUIN

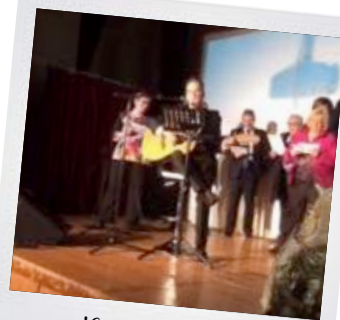
30

Tournoi de foot à 5
City Stade de Baillon

JUILLET

14

Fête Nationale
& Tournoi de Pétanque
Terrain de pétanque,
Place de l'église
et Parc de Toutedville



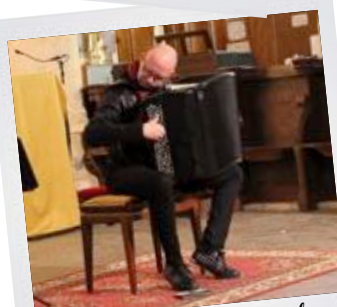
Vœux du Maire
5 janvier 2018



Spectacle de marionnettes de
Risettes et Galipettes
9 janvier 2018



Repas du CCAS
21 janvier 2018



Concert de l'accordéoniste
Pascal Contet
11 mars 2018



Opération « Nettoisons nos
Communes » avec la Sauvagerie
Asnières Baillon 17 mars 2018

Mais où
se cache
Sophie la
Girafe ?



L'ombre de Sophie la girafe
s'est cachée dans l'une des
pages du journal, retrou-
vez-la en feuilletant votre
Trait d'Union ! Découvrez
un indice pour connaître
l'endroit exact où elle se
trouve en vous rendant sur :

www.ville-asnieres-sur-oise.fr

NOUVEAU

Téléchargez gratuitement l'application mobile
« Asnières-sur-Oise »



*Retrouvez
de nombreuses
fonctionnalités :*

Infos pratiques

Agenda

Portail Famille

Actualités

Notifications

**Et plus
encore...**



À télécharger gratuitement sur :

